

L'Albenc



Éditorial

N° 68 Janvier 2012

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

Les vœux du Maire 2012

Albert Buisson entouré par l'équipe municipale vous invite cordialement

à la cérémonie des vœux du maire le **vendredi 6 janvier à 18h30** à la salle des fêtes.

**Le Conseil municipal, le CCAS, et les employés communaux vous souhaitent
santé et bonheur pour l'année 2012 .**

A.BUISSON

Un défibrillateur à l'Albenc

La commune de l'Albenc s'est dotée d'un défibrillateur semi-automatique (DSA).

Cet appareil qui permet d'intervenir rapidement et de sauver des vies en cas d'accident cardiaque va être installé prochainement contre le local communal en pierre, en face de la salle des fêtes.

Formation gratuite ouverte à tous

Vendredi 2 mars 2012 à 20h à la Salle des Fêtes.



Le repas de Noël organisé par le CCAS

Cette année, de nombreux convives présents au repas CCAS de l'Albenc offert au plus de 65 ans, ont pu déguster le repas concocté par Claude Rochas (le Diable au thym) et apprécier la vitalité et l'humour de l'animation, "les Lou Magnauds Terribles" en patois régional.

Une coupette de mousseux accompagnée de petits fours et papillotes a suivi, égayée par les chanteurs du cru : A capella, s'il vous plaît ! JP (Jean-Pierre Locatelli) nous a fait l'honneur de son accordéon.

Mission remplie, cette journée a permis à chacun d'échanger, de se retrouver...et c'est bien cela l'essentiel : passer de bons moments ensemble pour finir cette année en toute convivialité !

Toutefois une vingtaine de colis ont été distribués par les membres du CCAS aux personnes ayant des soucis de santé.

Les membres du CCAS vous présentent tous leurs vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2012.



Réouverture du cabinet dentaire

Le Dr Patrick Chemla, dentiste, va prochainement s'installer au cabinet dentaire, impasse du Palais de Justice.

Il pense débiter son activité chez nous en janvier, les lundis et mardis de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 18h30 dans un premier temps,

(ces horaires sont susceptibles d'évoluer).



Colis : la traditionnelle distribution des colis auprès de nos anciens qui ne peuvent plus venir au repas.



Echo du Conseil Municipal

SEANCE DU 28 JUIN 2011

Convention avec la Société Protectrice des Animaux

La SPA du Nord-Isère assure en urgence :

- La capture des chiens et chats errants sur la voie publique,
- L'enlèvement des cadavres des chiens et chats trouvés morts.

Les animaux sont transportés en fourrière au refuge de Renage.

Convention avec le centre de gestion de l'Isère pour le renouvellement des contrats d'assurance des risques statutaires des agents communaux.

Garantie des risques financiers à l'égard du personnel en cas de maladie, décès, incapacité ou invalidité.

Départ de M. Burcez

L'affaire est entre les mains d'un mandataire judiciaire : Me Serrano. La commune sollicite l'aide d'un avocat pour l'aider à défendre ses intérêts.

SEANCE DU 18 AVRIL 2011

Budget 2011

Examen et vote des comptes administratifs, des budgets et des subventions aux associations. Détails dans les pages spéciales du bulletin N°66 (juin 2011)

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Adhésion au Syndicat des Energies du Département de l'Isère

Un syndicat unique doit légalement regrouper toutes les autorités organisatrices de la distribution publique d'énergie électrique du département.

Les statuts du syndicat présentés ne correspondent pas à la volonté exprimée par les communes et les syndicats primaires qui souhaitent une organisation territoriale plus forte et un fonctionnement démocratique garanti. Le Conseil Municipal regrette les statuts présentés, dans l'attente d'une modification des statuts.

Informations concernant l'installation d'un pylône par Réseau Ferré de France à l'entrée du tunnel de Poliéas

Ce pylône est destiné à supporter un relais radio, d'une hauteur de 25 mètres maximum de type « treillis », il s'intégrera au mieux dans le paysage.

Avis sur le schéma de coopération intercommunale

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, la préfecture de l'Isère propose que la Communauté de Communes de Vinay intègre la

Communauté Vercors Isère (La Rivière, Montaud, Saint-Quentin) et la commune isolée de Quincieu. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Nettoyage des abords de la Lèze

Trois journées de nettoyage subventionnées à 40% par le Conseil Général de l'Isère sont retenues, dans le cadre des chantiers Prodépare/ONF, organisés sous mandat de la Communauté de Communes de Vinay.

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2011

Budget de la commune et des commerces

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de contracter un emprunt pour réaliser le projet de rénovation du centre bourg. Il présente un échéancier de dépenses et de recettes, et, compte tenu de l'importance de l'opération, un budget prévisionnel quinquennal.

Le Conseil approuve une proposition de prêt de 300 000€. Les démarches effectuées auprès des banques pour cette opération sont en cours.

Délibération demandant le renforcement des effectifs de gendarmerie

Compte tenu de la progression des actes d'incivilité et des délits, le Conseil demande pour assurer la sécurité publique :

-Des renforts pour la brigade de gendarmerie de Vinay

-Des moyens humains et matériels suffisants pour appliquer l'arsenal juridique existant.

Autorisation de l'espace public pour les commerces

La société Art et Pizza demande l'autorisation d'installer une terrasse sur le trottoir devant son établissement. Cette autorisation est accordée dans les mêmes conditions que celle accordée à Mme Giraud, propriétaire du bar-tabac, par arrêté du 24/03/2009

Refus d'exonération de la taxe foncière

Une demande d'exonération est présentée par le propriétaire d'une maison labellisée basse consommation. Considérant que tout propriétaire d'une maison neuve bénéficie de deux ans d'exonération, et que dans ce cas, le propriétaire bénéficie d'avantages sur ses annuités d'emprunts. Le Conseil ne donne pas une suite favorable à cette demande.

Taxe sur la consommation d'électricité

Un coefficient multiplicateur unique est appliqué sur la consommation finale d'électricité, conformément aux dispositions légales. Le Conseil fixe ce coefficient à 8%, taux identique à celui fixé en 1991.

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2011

Fixation de la taxe d'aménagement

Cette taxe applicable à partir du 1er/03/2012 remplace la taxe locale d'équipement, destinée à financer les équipements publics de la commune. Le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5%, au même niveau que le taux de la précédente taxe.

Adhésion de la commune de Quincieu à la CCV

Le 4/07/2011, la commune de Quincieu a sollicité son adhésion à la Communauté de Communes de Vinay. La commune de l'Albenc approuve cette adhésion et donne son accord.

Modification du règlement de la salle des fêtes

Un jeton de chauffage permettrait de faire fonctionner deux aérothermes pendant une heure. Le Conseil Municipal, après consultation des associations, va installer un second boîtier pour mettre en service le troisième aérotherme. Pour ne pas pénaliser les utilisateurs, le prix du jeton est ramené à 2€.

Adhésion au SEDI (syndicat d'énergie du département de l'Isère)

Cette structure remplace l'ancien syndicat d'électricité (SE 38).

Compte tenu des modifications apportées aux statuts, dans le sens des remarques exprimées par le Conseil Municipal le 20 juin dernier, le Conseil Municipal décide d'adhérer au SEDI.

Bilan sur les travaux prévus au budget 2011

L'extension du vestiaire du rugby, l'achat d'un ordinateur pour l'école et la rénovation des wc de la salle des fêtes ont été réalisés. La subvention pour travaux de voirie (5745€) a été supprimée par le Conseil Général.

Les travaux restants d'électrification du quartier de la gare seront réalisés début 2012.

Circulation des véhicules à moteur

Suite à différentes plaintes, M. le Maire présente un projet d'arrêté interdisant la circulation des véhicules à moteur sur le secteur des Roches de Verdun.

Le CM propose d'interdire la circulation des véhicules non homologués (motos, quads notamment) sur toutes les voiries communales et rurales de l'Albenc.

Les comptes-rendus administratifs complets des Conseils Municipaux sont consultables :

- sur le tableau d'affichage de la mairie,
- sur le site : albenc.sud-gresivaudan.org

Calendrier des Manifestations 2012

Marché de l'An (MJC)

Vendredi 30 Décembre 2011

Saint Sylvestre (USARG)

Samedi 31 Décembre 2011

Vœux du maire

Vendredi 06 janvier 2012 à 18h30

AG du club de l'âge d'or

Samedi 11 février 2012

Vente de diots (amicale des boules)

Dimanche 19 février 2012

Repas dansant (Club de l'âge d'or)

Dimanche 26 février 2012

Formation défibrilateur

Vendredi 2 mars 2012

Théâtre

Samedi 3 mars 2012

Vide grenier (le sou des écoles)

Dimanche 26 mars 2012

Réponses à quelques questions posées à Stéphane Gillet, l'un de nos producteurs albinois et conseiller municipal de surcroît:

Comment s'est déroulée la récolte 2011 ?

"Nous avons eu une excellente récolte 2011, homogène en calibre et qualité, avec de bons tonnages."

En quoi consiste votre activité professionnelle tout au long de l'année ?

"Fin septembre, nous procédons à l'entretien du matériel en vue de la récolte."

Début octobre, au moment de la récolte, il faut trier les noix, les laver, les sécher et les livrer. Ensuite, les travaux d'hiver commencent avec la taille et le remplacement des vieux arbres, mais également le broyage des feuilles pour limiter les stocks de spores présentes sous la surface des feuilles et responsables de maladies cryptogamiques.

Le printemps arrivant, c'est le temps des épandages de fumures et des premiers désherbages. Puis viennent les traitements (essentiellement cupriques, c'est à dire à base de sels de cuivre) pendant la période sensible de contamination, en principe début mai et qui

dure environ 3 semaines. Il y a également des traitements insecticides notamment pour le piégeage des papillons du carpocapse (ver de la noix), traitement qui couvre également la mouche du brou.

Suivant les conditions météorologiques et les besoins des sols, l'irrigation débute en principe en juin et dure tout l'été."

Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez ?

"On rencontre parfois des ramasseurs de noix dans nos parcelles et on leur indique clairement la sortie. Il en est de même pour les motos et les quads qui circulent dans les noyeraies et qui dégradent les sols et les équipements d'irrigation."

En ce qui concerne la culture, la problématique de la mouche du brou semble être contrôlée et l'on rencontre maintenant une cochenille assez envahissante qui cause un dessèchement des rameaux."

Comment conciliez-vous votre métier et votre fonction de conseiller municipal ?

"Selon les périodes de l'année, il ne m'est pas toujours possible d'aller à toutes les réunions et honnêtement, j'en loupe un paquet ! Si j'honorais toutes les sollicitations (quelles soient professionnelles ou privées + les réunions du conseil municipal et des différentes commissions auxquelles j'appartiens), je ne serais pas loin d'une ou deux réunions chaque semaine."

Quelles sont les commissions auxquelles vous participez ?

"Au conseil municipal, je fais partie de la commission des chemins, de l'urbanisme, des digues et canaux. En outre, je participe également aux Feux de Saint Jean et au Stand de l'An. J'en oublie peut-être..."

La deuxième partie de cet article vous permettra de tout savoir sur la noix dans le prochain numéro du bulletin.



Un petit Rappel

Pour la sécurité de nos enfants, nous demandons aux parents de bien vouloir se garer sur les places réservées à cet effet en bas de l'école.

Une voiture sur le trottoir met en danger les enfants et les parents avec des poussettes et les oblige à faire un écart dangereux sur la route.

Ainsi, déposer vos enfants sur le passage protégé en les faisant descendre directement de votre voiture, est également dangereux.

Soyons attentifs à leur sécurité.

Merci de votre compréhension

Derniers travaux en date : la salle des fêtes

Les toilettes de la salle des fêtes ont été rénovées de nouvelles faïences aux murs pour remplacer les plaques rouillées ; les wc turc ont été remplacés par des wc à cuvette, plus faciles et plus modernes.

D'autre part, la section Hockey -rollers a installé des plaques de protections le long des murs des deux largeurs de la salle.

L'utilisation de la salle des fêtes sera ainsi plus agréable.

Habiter sainement !

Afin d'assurer une bonne qualité de l'air ambiant, une aération suffisante des pièces d'habitation est indispensable : elle permet d'évacuer les polluants rejetés par la respiration et la transpiration ou par les activités pratiquées. Elle contribue également à éliminer les substances chimiques dégagées par les articles d'aménagement et les produits de construction.

Chasser l'humidité est particulièrement important et très facilement réalisable en

hiver grâce à une aération conséquente. Le risque de prolifération d'acariens, d'apparition de moisissures ou d'autres problèmes liés à l'humidité est ainsi réduit.

La règle générale suivante s'applique : "faire un courant d'air" au moins deux à trois fois par jour, pendant 5 à 10 minutes. Certains appartements modernes sont équipés d'une ventilation mécanique qui permet d'effectuer cette action. Si l'air ambiant est fortement pollué de façon tempo-

raire, soit à cause de visiteurs, de bougies allumées ou d'activités de nettoyage, il faut aérer encore plus fréquemment.

L'utilisation de hottes et l'ouverture des fenêtres permettent d'éliminer les fortes émissions d'humidité, de particules et d'odeurs provoquées par la cuisine, la douche ou le bain. Aérer contribue également à dissiper les oxydes d'azote et le monoxyde de carbone émis par les cuisinières à gaz.



Les humeurs d'Alby Lanoix

Et ben, cette année la neige s'est fait attendre....

Mais ça y est, je vais pouvoir enfin emmener mes petites coquilles prendre l'air au col de Romeyère.

En plus ils ont le choix entre le ski alpin, le snowbord, le snowblade ou la luge. C'est une station très sympa, y'a tout de même 50 km de pistes de fond et on peut partir de Malleval, du Faz, ou du col de Romeyère.

Pas besoin d'aller faire les pingouins à Chamrousse ou à l'Alpe d'Huez ; à 20 minutes de chez nous y'a 3 remontées mécaniques et 6 pistes ouvertes les mercredis après-midi, les weekends et les vacances scolaires.

Il y a aussi des descentes aux flambeaux nocturnes, concours de sculptures sur neige, enquête policière. Le Père Noël est même venu tester les pistes et offrir des friandises aux enfants, c'est vous dire si c'est cool....

Et puis, c'est vraiment pas cher.... ! On peut louer tout le matériel pour quelques euros. Avec un peu de chance on se croiera là-haut....

A bon entendeur, Salut

Signé Alby Lanoix

Pour plus de renseignements : sur le site internet : <http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>
par mail : rencurel.skiclub@gmail.com



Nouvelles recrues au RAM

Depuis le 21 novembre, deux nouvelles animatrices sont arrivées au relais assistante maternelle (RAM) de la communauté de communes de Vinay.

Vous pourrez les rencontrer lors des permanences administratives.

Lundi de 13h30 à 16h30

Mercredi de 16h15 à 18h15

Vendredi de 13h30 à 15h30

Samedi de 9h à 13h (une fois par mois)

Deux créneaux sont sur rendez-vous, le mercredi après-midi et le samedi de 10h30 à 13h.



Sandrine Boudry



Amandine Guichard

Pour l'Albenc, c'est Sandrine Boudry qui animera les temps collectifs les vendredis matin.

Pour joindre le RAM 04 76 36 92 10



Tous à vos souris

Sur le site de la CCV (Communauté de commune de Vinay) ccvinay.sud-gresivaudan.org : vous pouvez trouver toutes les infos à propos des services intercommunaux : l'école de musique (les profes-

seurs, les instruments, les tarifs...), l'accueil de loisirs des 3 à 11 ans (plaquette de Noël, tarif et programme). Ce sont quelques exemples. En visitant le site intercommunal vous obtiendrez bien d'autres renseignements complémentaires au site de l'Albenc :

<http://albenc.sud-gresivaudan.org>



Le compostage c'est top !

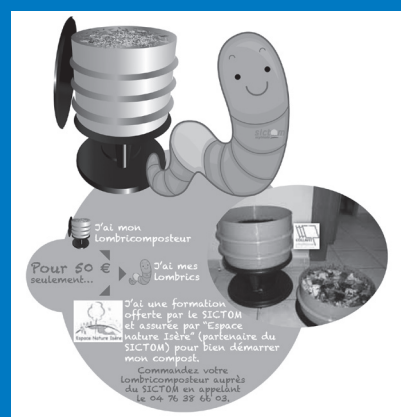
Ce procédé permet de réduire de 30% le volume de votre poubelle. Encore faut-il pouvoir disposer d'un composteur !

Le SICTOM propose des composteurs à un tarif avantageux : 16€ pour un composteur de 325 litres. Le compostage individuel progresse : 223 composteurs vendus par le SICTOM en 2008, 613 en 2010.

Le compostage semi collectif ou compostage de quartier offre une autre solution. Il pourrait être rétabli à l'Albenc si, comme dans d'autres communes, une petite équipe de volontaires se constituait pour entretenir le site...

Le lombricompostage, c'est la solution pour composter en appartement. Ce système peu encombrant utilise des vers qui se nourrissent des déchets organiques, sans produire d'odeurs, ni de moucheron. Il peut être installé dans une cuisine, sur un balcon ou dans un garage. Il permet de récupérer un engrais concentré et du terreau. Le SICTOM propose pour 50€ un lombricomposteur et vous offre une formation pour bien démarrer.

Renseignements et commandes auprès du SICTOM au 04 76 38 66 03.



L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Cheryl Roland, Ghislaine Zamora.